





L'ESSENTIEL

> Cinq États bordant l'océan Arctique – la Russie, la Norvège, le Danemark, le Canada et les États-Unis – revendiquent des droits sur des portions du fond marin qui se chevauchent.

> Trois d'entre eux déclarent que le pôle Nord leur appartient.

> L'examen des arguments géologiques avancés, long et compliqué, se heurte aux tensions géopolitiques croissantes.

L'AUTEUR



MARK FISCHETTI
rédacteur senior à
Scientific American,
où il couvre tous les
aspects de la durabilité

Diviser pour mieux régner

Cinq États revendiquent des droits sur de vastes portions du fond marin de l'océan Arctique. Mais ces territoires se chevauchent...

Le 2 août 2007, à bord d'un mini-sous-marin, deux députés russes sont descendus 4300 mètres sous l'épaisse couche de glace de mer du pôle Nord jusqu'au sombre plancher océanique à l'aplomb. À l'aide d'un bras robotisé, ils ont planté un drapeau national en titane dans les sédiments. «Si dans cent ou mille ans, quelqu'un descend là où nous étions, il verra le drapeau russe», a déclaré le chef d'expédition Artur Chilingarov à un journaliste de l'agence de presse russe Itar-Tass après avoir fait surface devant le brise-glace nucléaire de soutien. Le président Vladimir Poutine lui a téléphoné sur le navire pour lui adresser ses félicitations.

La nouvelle n'a toutefois pas impressionné le géophysicien canadien David Mosher. Lorsqu'il l'a apprise, à son bureau de l'institut océanographique de Bedford, en Nouvelle-Écosse, il a jeté un coup d'œil à un petit cylindre de boue dense et séchée de la taille d'une saucisse qui reposait sur un plateau en plastique, dans son étagère. Il s'agissait d'un petit morceau d'une carotte de sédiments de 13 mètres de long extraite du même endroit en 1991, quand David Mosher était étudiant en thèse à l'université Dalhousie, à Halifax. Avec quarante scientifiques internationaux, il s'y était aventuré sur deux brise-glace de recherche allemands et suédois. Les scientifiques avaient envoyé un carottier à piston au fond de la mer, foré et extrait l'échantillon des sédiments lourds. «Nous n'avons pas >

> planté de drapeau», se moque Mosher. «Nous avons creusé le trou pour que les Russes en plantent un.»

La mise en place du drapeau était une manœuvre politique visant surtout à remonter le moral des Russes, qui souffraient d'une profonde récession. Mais la simple prétention de la Russie pour le pôle Nord a clairement indiqué aux quatre autres États riverains de l'océan Arctique que le moment était venu de revendiquer officiellement toute portion de ses fonds marins qu'ils estimaient leur revenir.

En fait, les revendications avaient déjà commencé. Un an auparavant, la Norvège avait soumis des données géologiques et des cartes délimitant trois plaques de fond marin à la Commission des limites du plateau continental (CLPC), un organe des Nations unies qui examine les requêtes de délimitation des États côtiers et détermine si la science a été correctement appliquée. Le royaume du Danemark, qui comprend le Groenland, a pris plusieurs années supplémentaires pour amasser une énorme quantité de données. En 2014, il a ainsi soutenu, une pile de dossiers à l'appui, qu'il avait des droits sur une vaste portion du plancher océanique de l'Arctique couvrant 900 000 kilomètres carrés. La Russie, qui avait transmis un premier dossier dès 2001, mais fondé sur des données incomplètes, en a soumis une nouvelle version plus détaillée en 2015, où elle revendique 1,3 million de kilomètres carrés – soit deux fois la superficie de la France métropolitaine. Les superficies réclamées par la Russie et le Danemark se chevauchent largement.

En mai dernier, une équipe canadienne dirigée par David Mosher, aujourd'hui professeur de géophysique à l'université du New Hampshire, a soumis à son tour à la CLPC 2100 pages de textes, de coordonnées et de mesures provenant de sonars multifaisceaux, gravimètres et carottes, indiquant que 1,1 million de kilomètres carrés des fonds marins faisaient partie du Canada. L'étendue empiète largement sur celles revendiquées par les Russes et les Danois. Les États-Unis, le cinquième État ayant une côte arctique (le long de l'Alaska), ne présenteront très probablement pas d'argumentaire avant au moins 2022, mais leur parcelle devrait mordre sur celle du Canada.

LA GLACE FOND, LA TENSION MONTE

Durant la plus grande partie de l'histoire moderne, les pays ont considéré l'océan Arctique comme une plaque de glace sans grande utilité. Mais la glace a commencé à fondre, offrant de nouvelles perspectives. Dans une étude de 2008, l'institut d'études géologiques des États-Unis a conclu que les



sédiments épais de l'Arctique pourraient contenir 30% du gaz naturel et 13% du pétrole qu'il reste à découvrir dans le monde sous forme conventionnelle (l'étude ne prenait pas en compte les ressources non conventionnelles comme les schistes et les sables bitumineux: on estime aujourd'hui que l'Arctique contiendrait environ un quart des hydrocarbures mondiaux encore à découvrir). De précieux minéraux de fer et de terres rares y reposeraient aussi. Le retrait de la glace de mer a permis d'ouvrir et d'exploiter des voies de navigation. Un avenir prospère s'ouvrant ainsi à eux, chacun des cinq pays s'est inquiété des délimitations de son territoire. «On ne sait jamais ce qui va se passer», déclare Flemming Getreuer Christiansen, directeur adjoint de la Commission géologique du Danemark et du Groenland.

Le traitement de ces demandes pourrait prendre des décennies. La CLPC avance lentement, en partie parce qu'elle gère plus de quatre-vingts dossiers sur de telles demandes dans le monde, du Nicaragua au Vietnam en passant par le Ghana. La fin de l'évaluation des requêtes du Danemark ou de la Russie n'est pas attendue avant plusieurs années. Et le cas canadien ne se conclura que des années plus tard. De plus, la Commission ne statue pas sur les chevauchements des territoires

Dans le port de Sabetta, sur la côte arctique de la Russie, le complexe russe Yamal LNG, financé en partie par la Chine et la France, construit des réservoirs de stockage pour le gaz naturel liquéfié extrait dans la région. Les pays riverains de l'océan Arctique sont de plus en plus désireux d'explorer les fonds marins à la recherche de gaz et de pétrole, et les pays plus éloignés y recherchent des possibilités d'investissement lucratif.